



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

3

**Motion**

**Dépôt : Martine Hansen**

**Groupe politique CSV**

12.06.2016

PL 6857

**La Chambre des Députés,**

- déplorant que les mesures d'intégration en zone verte, subventionnées dans l'ancienne loi agraire comme investissements non productifs à raison de 75%, ne bénéficient plus d'un taux d'aide spécifique dans la nouvelle loi agraire ;
- rappelant que Monsieur le Ministre de l'Agriculture avait promis vouloir analyser s'il n'existe pas d'autres moyens de subventionnement pour des investissements dus à des contraintes spécifiques (environnementales et d'intégration paysagère etc) ;

**Invite le Gouvernement**

- à entamer dans les plus brefs délais cette analyse et de modifier, le cas échéant, la nouvelle loi concernant le soutien au développement durable des zones rurales.

A. Kaes

M. Hansen